

PENSER LE PASSÉ COLONIAL FRANÇAIS

Entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires

[Sophie Dulucq](#), [Colette Zytnicki](#)

Presses de Sciences Po | « [Vingtième Siècle. Revue d'histoire](#) »

2005/2 n° 86 | pages 59 à 69

ISSN 0294-1759

ISBN 2724630033

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2005-2-page-59.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

PENSER

LE PASSÉ COLONIAL FRANÇAIS

ENTRE PERSPECTIVES HISTORIOGRAPHIQUES ET RÉSURGENCE DES MÉMOIRES

Sophie Dulucq et Colette Zytnicki

À travers un panorama de l'histoire coloniale qui s'écrit en France, les deux auteures, guidées par une interrogation sur le statut marginal de cette historiographie dans notre discipline, proposent de stimulantes pistes de réflexion à la recherche du lien que les Français entretiennent avec ce passé.

Depuis quelques années, la mémoire des Français est sollicitée par de nombreux témoignages, films documentaires, publications, événements médiatiques, qui – du procès Aussarres à l'exaltation des troupes coloniales lors de la commémoration du débarquement de Provence, du succès de l'exposition « Photographier la guerre d'Algérie ¹ » à celui de divers beaux livres ², en passant par le projet de mémorial d'outre-mer à Marseille – semblent réactiver les souvenirs enfouis des temps coloniaux. Des discussions sont en cours, dont certaines raniment les passions chez différents porteurs de la mémoire coloniale. Le monde des historiens contribue pleinement à cette résurgence, qu'il s'agisse de débattre de la torture en Algérie pendant la guerre

d'indépendance ³, de rédiger le livre noir du colonialisme ⁴, d'interroger Vichy par sa face coloniale ⁵ ou de réfléchir aux processus d'instrumentalisation du passé actuellement à l'œuvre ⁶.

Peut-être sommes-nous à un moment charnière où mémoire et histoire de la colonisation française entrent en interaction, où « la réappropriation complexe du passé colonial ⁷ » est susceptible de constituer enfin, un demi-siècle après les décolonisations, un espace de discussion et d'analyse, en prise avec une demande sociale émergente ? Sans doute est-il prématuré de répondre à cette question et les historiens du fait colonial doivent se garder d'un trop grand optimisme, tant leur domaine de recherche est longtemps demeuré marginal. Mais c'est certaine-

3. Raphaëlle Branche, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001 ; Sylvie Thénault, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.

4. Marc Ferro (éd.), *Le Livre noir du colonialisme, xvr-xxr s. De l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003.

5. Eric Jennings, *Vichy in the Tropics. Pétain's National Revolution in Madagascar, Guadeloupe, and Indochina, 1940-1944*, Stanford, Stanford University Press, 2001 ; Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; le numéro spécial de la revue *Outre-mers*, « Vichy et les colonies », 1^{er} semestre 2004 ; Jacques Cantier et Eric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2004.

6. Cf. Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche. La colonisation entre repentance et patrimonialisation », communication au colloque « La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours », université Paris-I, 25-26 septembre 2003, consultable sur le site <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/Merle.pdf>.

7. Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, *op. cit.*

1. Hôtel de Sully, 23 janvier-18 avril 2004 (commissaires de l'exposition : Benjamin Stora et Laurent Gervereau).

2. Cf. de nombreuses publications basées sur une riche documentation iconographique : Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau (dir.), *Images et colonies : iconographie et propagande coloniale sur l'Afrique française de 1880 à 1962*, Paris, BDIC/ACHAC, 1993 ; plus récemment : Pascal Blanchard *et al.*, *Le Paris arabe*, Paris, La Découverte, 2003, et *id.*, *Le Paris Asie. Du rêve d'Asie à Chinatown*, Paris, La Découverte, 2004.

ment l'occasion de réfléchir aux enjeux qui sous-tendent ce « processus collectif de remémoration ¹ », cette coïncidence d'intérêts hétéroclites et hétérogènes ².

La conjonction présente est une nouveauté dans l'historiographie du fait colonial. En effet, cette histoire déjà ancienne n'a cessé d'être en retrait, presque invisible et comme déconnectée de la demande sociale. Comment expliquer la persistance de cette position périphérique ? Quelles filiations entre l'histoire produite à la période coloniale et l'histoire « décolonisée ³ » ? Le champ thématique aujourd'hui en effervescence est donc à réinscrire dans la longue durée et à interroger à la lumière des travaux sur la constitution des savoirs coloniaux. Il ne s'agit pas d'affirmer une linéarité et une continuité : il est bien évident que l'histoire écrite à la période coloniale s'est constituée comme un outil de domination ; il est tout aussi évident que la plupart des historiens, depuis les années 1950 au moins, ont forgé des armes d'émancipation et de mise à distance critique. Mais, au-delà de ces différences profondes, de quoi la permanence du caractère marginal de l'histoire coloniale est-elle l'indice ? D'une indifférence structurelle des Français face à leur empire et à leur passé colonial ? D'un angle mort de la conscience nationale, d'un « véritable trou de mémoire ⁴ » relevant d'un silence organisé ?

1. *Ibid.*

2. Certaines aspirations émanant des associations d'anciens combattants, de harkis, de rapatriés, d'anciens coloniaux, d'immigrés, semblent rencontrer une attention nouvelle auprès de l'État, pour des raisons qu'il faudra tenter d'analyser.

3. Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, *Décoloniser l'histoire ? De l'histoire « coloniale » aux histoires nationales en Afrique et en Amérique Latine (19^e-20^e siècles)*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003.

4. Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 135. Ces idées sont martelées dans Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « Les pièges de la mémoire coloniale », in *Les Cahiers français/La Documentation française*, 303, septembre 2001 ; *id.*, « L'héritage colonial, un trou de mémoire », in *Hommes et migrations*, 1228, novembre-décembre 2002. On peut également se reporter au numéro spécial « Polémiques sur l'histoire coloniale » de *Manières de voir*, 58, juillet-août 2001, coordonné par les mêmes auteurs.

Parallèlement à la prise en compte de l'articulation entre histoire, mémoire(s) et demande sociale – qui confère aux discours actuels un tour souvent politique, voire politiquement correct –, l'érosion des grands paradigmes interprétatifs, la circulation généralisée des idées et la multiplication des pôles de production du savoir expliquent aussi les évolutions de l'historiographie de la colonisation française. Celle-ci ne peut pas s'envisager dans un huis clos franco-français puisqu'elle implique, depuis une bonne quarantaine d'années, des chercheurs appartenant aux ex-territoires colonisés, aux anciennes métropoles mais aussi à de nouveaux pôles de recherche. Il s'agira donc de faire la part des dynamiques propres aux sciences sociales et humaines, et à leur irréductible part d'autonomie, indépendamment des questions mémorielles.

Les historiens n'ont pas été en reste pour proposer, régulièrement, un état des lieux de l'histoire de la colonisation française ⁵. Des diagnostics ont été posés et des perspectives tracées. Comme ses prédécesseurs, qu'il rejoindra d'ailleurs sur plusieurs aspects de l'analyse, cet article a pour ambition de prendre le pouls d'une historiographie du fait colonial en constante mutation. Mais ce qui caractérise le contexte actuel – bien différent de la conjoncture dont parlait Daniel Rivet en 1992 –, c'est la résurgence des mémoires coloniales : il faudra donc en questionner les enjeux, les limites et les effets potentiels sur l'écriture de l'histoire.

○ D'UNE HISTOIRE DE CONQUÉRANTS À UNE HISTOIRE DE DOMINÉS

L'histoire coloniale a, dès l'origine, occupé une position périphérique dans le champ de la discipline, campant à son

5. Parmi d'autres, citons Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous, histoire d'un éloignement », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1992, p. 127-138 et Claude Liauzu, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », in *Genèses*, 46, mars 2002, p. 44-59.

corps défendant « aux marges de l'histoire ¹ ». Elle a certes investi dans les années 1900-1920 des lieux de savoir prestigieux, comme la Sorbonne et le Collège de France, commençant dans l'entre-deux-guerres à rencontrer un public à travers ses revues et ses publications spécialisées. À ce titre, l'année 1931 apparaît comme son zénith scientifique, dans un temps où se conjuguent célébration impériale, engouement métropolitain et consécration du savoir colonial : lors de l'Exposition coloniale, de multiples manifestations scientifiques ont cours, comme le premier congrès international d'histoire coloniale ².

Mais l'institutionnalisation de cette historiographie reste imparfaite à la fin des années 1930 ; elle n'a pas su conserver la position de force à laquelle elle était parvenue, faute d'une légitimité scientifique complète. Ce manque de reconnaissance par le noyau dur de la communauté historienne tient à plusieurs facteurs : l'histoire des colonies continue, dans les années 1930, d'être largement ouverte à des non-historiens ; son ancrage dans le monde politique et dans celui des affaires lui donne une double image d'amateurisme et d'engagement militant ; enfin, elle éprouve une difficulté persistante à définir ses objets ³. Mais tout en étant engagés – bien entendu ! – dans un soutien inconditionnel au projet colonial ⁴, certains historiens remontent aux temps précoloniaux et transforment le passé ancien des sociétés conquises en objet légitime de la discipline

historique, selon les normes scientifiques de leur temps ⁵.

Les succès de l'histoire coloniale sont donc mitigés, y compris durant l'apogée impérial. L'on peut d'ailleurs se demander jusqu'où la demande sociale pouvait nourrir le courant de cette historiographie. De l'idée d'une culture impériale omniprésente – d'une « France conquise par son empire ⁶ » – à la réception effective par le public de cette propagande et de ces discours, il y a tout un ensemble d'articulations qui demandent encore à être mises en évidence. Une histoire culturelle de la colonisation ne peut en effet pas évacuer la question de la réception et de la construction de la demande sociale, si l'on veut saisir la « troublante complexité du culturel ⁷ ». Le tout n'est pas de mettre en exergue un discours, une image, une vision littéraire, un récit de propagande ; encore faut-il se demander comment ces représentations vont être reçues, appropriées, rejetées ou ignorées par les acteurs sociaux.

Ainsi, alors même qu'elle s'adosse à une conjoncture historique idéale, l'historiographie coloniale ne connaît que des réussites limitées en vertu de l'indifférence grandissante de l'opinion publique vis-à-vis des questions coloniales ⁸. Dans la dernière décennie avant les indépendances, le désintérêt par rapport au passé impérial achève de précipiter la rupture avec les interpréta-

1. Sophie Dulucq et Colette Zytynicki, « Une histoire en marge. L'histoire coloniale en France (années 1880-années 1930) », in *Genèses*, 51, avril-juin 2003, p. 114-127.

2. Qui débouche sur la rédaction d'une bibliographie générale : *Premier Congrès d'histoire coloniale. Bibliographie d'histoire coloniale (1900-1930)*, Leroux, 1932.

3. Sophie Dulucq et Colette Zytynicki, « Une histoire en marge... », *op. cit.*

4. Sur ces questions, voir les nombreux travaux engagés dès les années 1970. Par exemple, *Cahiers Jussieu* numéro 2 : *Le Mal de voir. Ethnologie et orientalisme, politique et épistémologie, critique et autocritique*, Paris, 10/18, 1976 ; Daniel Nordman et Jean-Pierre Raison, *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Construction et usages des sciences humaines en Afrique (19^e-20^es.)*, Paris, ENS, 1980, coll. « Sciences sociales et colonisation », Paris, CNRS, 1984.

5. Maurice Delafosse, Charles Monteil, Émile-Félix Gautier, Georges Marçais ont ainsi produit « du savoir malgré tout », pour paraphraser un article de François Pouillon dans Jean-Claude Vatin (dir.), *Connaissances du Maghreb : sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS, 1984.

6. Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire (dir.), *Culture coloniale. La France conquise par son empire (1871-1931)*, Paris, Autrement, 2003 et *id.*, *Culture impériale (1931-1961)*, Paris, Autrement, 2004.

7. Cf. les précautions méthodologiques avancées par Pierre Laborie, sur un sujet différent mais transposable à toute étude sur la formation des représentations et de l'opinion, dans *L'Opinion française sous Vichy*, Paris, Éd. du Seuil, 1990 et dans *Les Français des années troubles*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

8. Ce désintérêt, manifeste selon Daniel Hémyer dès la guerre d'Indochine, se vérifie lors de la décolonisation de l'Algérie : cf. Charles-Robert Ageron, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 231, 2^e trimestre 1976, p. 256-284.

tions historiques qui avaient cours au temps de la domination sans états d'âme : « à travers les combats idéologiques et scientifiques des années 1950-1960, s'engage une décolonisation des savoirs ¹ ». Tout un courant d'histoire critique émerge avec des historiens tels Charles-André Julien, Jean-Louis Miège ou Jean Suret-Canale ² qui contribuent à former les premières générations de chercheurs des pays devenus indépendants.

Les nouvelles historiographies se bâtissent en grande part sur le refus de l'histoire « d'avant » : un livre programmatique de l'historien algérien Mohammed Sahli, paru en 1965, est ainsi symboliquement intitulé *Décoloniser l'histoire*. La majorité des chercheurs africains des années 1960 et 1970, ainsi que certains spécialistes occidentaux ³, se démarquent fortement de l'histoire écrite par les « coloniaux » en adoptant une démarche qui entendait « renverser les rapports de domination ⁴ ». L'engagement de nombreux historiens lors de la guerre d'Algérie n'est d'ailleurs pas étranger à cette approche militante ⁵. La remise en cause des thèmes de prédilec-

tion de l'histoire coloniale est manifeste, tant dans la production historiographique des nouveaux États que dans les constructions mémorielles des sociétés décolonisées : on pose d'autres questions, on exalte de nouveaux héros, on apprend de nouvelles dates-clés, on invente d'autres lieux de mémoire ⁶...

Les perspectives se recentrent donc sur les colonisés plutôt que sur les colonisateurs, sur les résistances plutôt que sur les conquêtes, et sur les luttes mettant aux prises dominants et dominés. Les grilles de lecture marxistes, nationalistes et/ou tiers-mondistes fournissent des schémas interprétatifs globaux, privilégiant une lecture de la confrontation, du pillage, de l'échange inégal, de l'aliénation, mettant en exergue le lien entre colonisation et sous-développement ⁷ et renouant le fil avec les processus précoloniaux interrompus par l'impérialisme européen ⁸.

○ VERS UNE HISTOIRE DE LA COMPLEXITÉ

Les grandes explications d'ensemble connaissent cependant, à partir des années 1980, une érosion sensible – avec plus ou moins de décalage. L'intérêt suscité par l'étude de la colonisation et des espaces colonisés semble même s'émousser : « Les vocations exotiques deviennent moins nombreuses [...] et l'histoire anticolonialiste subit les conséquences de la désaffection générale envers les tristes tropiques ⁹ ». Le concept unificateur de « tiers-monde », qui avait dans une certaine mesure pris le relais de celui de « territoires colonisés », est lui-même en recul : les pays du Sud se diversifient et ne sont plus réductibles à une catégorisation globale. Un peu partout l'institutionnalisation des « aires culturelles » contribue à fragmenter

1. Claude Liauzu, *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 5.

2. Charles-André Julien, *L'Afrique du Nord en marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1952 ; Jean-Louis Miège, *Le Maroc et l'Europe. T. 1 : 1830-1894*, Paris, PUF, 1961 ; Jean Suret-Canale, *Afrique noire occidentale et centrale. L'ère coloniale (1900-1945)*, Paris, Éd. sociales, 1964.

3. Parmi bien d'autres, on peut citer André Nouschi, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919*, Paris, PUF, 1961 ; René Gallissot, *Le Patronat européen au Maroc (1931-1942)*, Rabat, Éd. techniques nord-africaines, 1964 ; Ali Merad, *Le Réformisme musulman en Algérie de 1900 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, La Haye, Mouton, 1967 ; Mahfoud Kaddache, *La Vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED, 1970 ; Joseph Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972 ; Lucette Valensi, *Fellab tunisiens. L'économie des campagnes tunisiennes aux XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, La Haye, Mouton, 1975 ; Catherine Coquery-Vidrovitch, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, La Haye, Mouton, 1972 ; Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie : crises et mutations, 1931-1939*, Paris, CNRS, 1978, etc.

4. Séverine Awenengo, Pascale Barthélemy et Charles Tshimanga (éd.), *Écrire l'histoire de l'Afrique autrement ?* Paris, L'Harmattan, 2004, p. 19, groupe « Afrique noire », cahier 22.

5. Claude Liauzu, « Interrogations... », *op. cit.*, p. 46-47.

6. Sophie Dulucq et Colette Zytnicki (dir.), *Décoloniser l'histoire ?*, *op. cit.*

7. Daniel Rivet, *op. cit.*, p. 133.

8. *Ibid.*, p. 132.

9. Claude Liauzu, *op. cit.*, p. 7. Il parle aussi, dans l'article de 2002, de « paysage après la bataille ».

la recherche, à émettre, sur le plan scientifique, l'étude des ex-empires. Les histoires coloniales particulières semblent même devoir se fondre dans les nouvelles histoires nationales instrumentalisées par les nouveaux États. C'est enfin une période où l'acuité des enjeux liés aux luttes de la décolonisation se dissout et où pointe une déception certaine par rapport aux espoirs suscités par les indépendances.

Pourtant, la désaffection n'est pas totale, et des remaniements profonds s'opèrent dans les années 1980-1990. Ce renouveau n'est pas uniquement dû à l'usure des grands paradigmes mais aussi, de façon positive, aux évolutions conceptuelles de l'historiographie générale. Il est aussi imputable à l'émergence d'une histoire écrite au Sud (groupe des *Subaltern Studies* à Delhi, au début des années 1980 ; nouvelle historiographie sud-africaine libérale) et dans des pôles de recherche extra-européens. Outre-Atlantique, la recherche de leurs racines africaines par les Afro-américains contribue à l'essor spectaculaire des *African Studies* tandis que les logiques institutionnelles et scientifiques confortent, en privilégiant les *Cultural Studies*, le succès des *Colonial Studies* et des *Postcolonial Studies*. De nombreux intellectuels du Sud¹ jouent d'ailleurs un rôle non négligeable dans cette dynamique et contribuent à la montée en puissance de certains courants théoriques qui, sur les campus américains, retravaillent la pensée occidentale².

Élaborées ailleurs, dans un autre contexte et en écho à d'autres demandes sociales, ces problématiques n'en font pas moins retour sous une forme plus ou moins subreptice dans l'histoire de la colonisation élaborée en Europe et en Afrique

1. Charles Tshimanga, « Diasporas africaines dans l'hémisphère nord et écriture de l'histoire », in S. Awenengo *et al.* (éd.), *op. cit.*, p. 173-202. En dehors des chercheurs africains, on pense bien sûr à Edward Said, Gayatri Spivak, Dipesh Chakrabarty.

2. Cf. Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala, 1999.

dans les années 1990³. Parallèlement, des démarches novatrices – parfois construites pour d'autres espaces et/ou d'autres phénomènes historiques, parfois forgées par la réflexion sur le fait colonial lui-même⁴ – suscitent de nouvelles questions. L'histoire des femmes et du genre, l'exploration de pistes ouvertes par Michel Foucault (marginalités, enfermement, déconstruction des savoirs), la réflexion sur la mémoire, l'essor de la nouvelle histoire culturelle, de la nouvelle histoire politique, de la socio-histoire contribuent à renouveler le regard sur les sociétés colonisées⁵. En histoire politique, la réflexion conduit à reconsidérer les nationalismes des années 1950-1960 en s'intéressant aux diasporas, aux minorités, à l'ethnogenèse, aux constructions identitaires, et en étudiant la « marge de manœuvre » (*agency*) des dominés en situation coloniale. En histoire sociale et culturelle, des mutations tout aussi impor-

3. Sophie Dulucq, « Critique postmoderne, postcolonialisme et histoire de l'Afrique subsaharienne : vers une "provincialisation" de l'historiographie francophone ? », in S. Awenengo *et al.*, *op. cit.*, p. 205-222.

4. Par exemple autour de la relecture des notions d'« acculturation » (Roger Bastide), de « métissage » (Nathan Wachtel, Serge Gruzinski) ou de « situation coloniale » (Georges Balandier). L'idée que l'impérialisme a été une matrice de la modernité occidentale est travaillée à nouveau dans les années 1990, à mesure que s'affirme, autour d'auteurs comme Frederick Cooper et Ann Stoler (*Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997), une réélaboration théorique analysée par Emmanuelle Sibeud et Marie-Albane de Suremain dans « "Histoire coloniale" et/ou *Colonial Studies* : d'une histoire à l'autre », in S. Awenengo *et al.* (éd.), *op. cit.*, p. 73-86.

5. On ne peut bien sûr les citer tous, mais dans cette veine signalons quelques travaux : Florence Bernault sur les prisons ; Charles-Didier Gondola ou Odile Goerg sur la sociabilité urbaine ; Catherine Coquery-Vidrovitch, Anne Hugon, Pascale Barthélemy, Julia Clancy-Smith, Dalenda Larguèche sur femmes et genre ; Jean-Hervé Jézéquel ou Noureddine Sraïeb sur les « élites » ; Daniel Hémerly sur la société indochinoise ; Isabelle Merle sur la Nouvelle-Calédonie ; Edmund Burke III, François Pouillon, Daniel Rivet, Kmar Bendana, Nabila Oulebsir, Laurent Dartigues, Emmanuelle Sibeud, Anne Piriou ou Marie-Albane de Suremain sur les savoirs coloniaux ; Charles Tshimanga ou Nicolas Bancel sur les jeunes ; Faranirina Rajaonah ou Emmanuelle Saada sur les métis ; David Prochaska ou Joe Lunn sur les représentations ; Omar Carlier ou Annie Rey-Golzeiger sur le politique ; Ibrahima Thioub ou Habib Larguèche sur les marginalités ; Christelle Taraud sur la prostitution ; sans oublier des travaux novateurs sur la guerre d'Algérie (Djamila Amrane, Mohamed Harbi, Guy Pervillé, Benjamin Stora).

tantes sont repérables, qui font sortir de l'ombre des groupes et acteurs sociaux jusqu'alors négligés (femmes, esclaves, marginaux, minorités, élites, anciens combattants, jeunes...). En histoire économique, on réévalue l'impact de la colonisation¹. Les méthodologies évoluent, tandis que l'on travaille d'autres sources : témoignages, sources orales, sources littéraires, iconographie, discours scientifique, etc.

L'éloignement du fait colonial, le déplacement des thématiques, le renouvellement des générations ont sans doute permis de poser, de façon de plus en plus convaincante et dépassionnée, la question de l'ambiguïté fondamentale de la « situation coloniale » théorisée par Georges Balandier dès 1951 : faite d'oppression et de violence, d'inauthenticité et d'inégalité, elle a aussi été génératrice d'hybridations, de métissages, de va-et-vient entre les cultures et, qu'on le veuille ou non, a constitué la voie spécifique d'entrée dans la modernité pour la plupart des pays colonisés. Elle a non seulement formé un système englobant, mais elle a aussi été une expérience historique où ont eu à se déterminer des acteurs, ce qui suppose une analyse très fine des rapports intercommunautaires.

L'accent est donc mis de plus en plus sur la complexité des expériences coloniales et sur l'hétérogénéité des forces en présence, la diversité des agents, des motivations, des modalités d'exécution, des conséquences sociales et des mutations induites par le projet impérialiste. Pierre Boilley et Ibrahima Thioub, lorsqu'ils analysent le concept de « résistance » à la colonisation, montrent qu'il « a donné à l'historiographie les moyens de présenter un tableau d'ensemble du continent au cours de la seconde moitié du 19^e siècle [et] de penser de façon cohérente les réponses

1. Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984 ; Daniel Lefeuvre, *Chère Algérie (1930-1962)*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997.

des sociétés africaines² » mais ils soulignent aussitôt que le concept, si fécond qu'il ait pu être, a occulté la profonde diversité des sociétés coloniales, induisant « d'importantes difficultés à penser les tensions internes aux sociétés africaines pendant cette séquence historique³ ».

La volonté d'en saisir les ressorts complexes n'empêche pas de penser le fait colonial comme profondément lié à la modernité occidentale et de vouloir l'étudier sans discontinuité entre métropole et colonies, afin de saisir la circulation des idées, des hommes, des pratiques⁴. Dans cette perspective, plusieurs chantiers ont démarré, comme par exemple celui du droit et des statuts juridicopolitiques dans le cadre impérial⁵. De manière plus générale, un des indices du regain d'intérêt pour l'histoire coloniale française est peut-être à rechercher dans le renouvellement des manuels et dans la multiplication des ouvrages bilans qui prennent en compte le renouveau des paradigmes et les mutations de l'historiographie récente⁶.

Sans doute plus que tout autre, l'histoire du fait colonial reste sous-tendue par un

2. Pierre Boilley et Ibrahima Thioub, « Pour une histoire africaine de la complexité » in S. Awenengo et al. (éd.), *op. cit.*, p. 36.

3. *Ibid.* Les auteurs font le même travail d'analyse à propos d'un thème sensible : celui de la participation des Africains à la traite atlantique, généralement analysée selon une opposition purement « chromatique » (négriers blancs, esclaves noirs), alors même que tout le système de « production » des esclaves supposait la participation active de certains groupes africains détenteurs de pouvoir.

4. Cf. notamment les travaux des chercheurs anglophones : Frederik Cooper et Ann Stoler, *op. cit.*, 1997 ; Alice Conklin, « Boundaries Unbound : Teaching French History as Colonial History and Colonial History as French History », in *French Historical Studies*, 23, 2000, p. 215-238. Voir aussi : Herman Lebovics, *La Vraie France. Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, 1995.

5. Pour un bilan, voir le dossier spécial de *Genèses*, 53, décembre 2003, consacré aux « Sujets d'Empire », et notamment les articles d'Emmanuelle Saada sur les usages du droit en situation coloniale, de Laure Blévis et d'Alexis Spire sur la question de la citoyenneté en Algérie coloniale.

6. Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002 ; Jacques Frémeaux, *Les Empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002 ; Claude Liauzu (dir.), *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Benjamin Stora et Mohamed Harbi (dir.), *La Guerre d'Algérie (1954-2004). La fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004.

enjeu épistémologique de taille : celui de la confrontation entre « notre histoire » et « celle des autres ¹ », où la question spécifique des « regards croisés » entre chercheurs d'horizons divers pose des problèmes spécifiques renvoyant à des questions de légitimité et perpétuant même, dans certains cas, une division scientifique du travail héritée des temps coloniaux ². « Au-delà du nécessaire dialogue nord-sud » subsiste la question fondamentale « de la construction, ensemble, d'un universel non univoque [...] à construire à partir de toutes les complexités, de tous les regards à la fois convergents et divergents, de tous ceux qui [...] sont, partout et comme nous, ni plus ni moins, à la fois nous et eux ³ ».

○ L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES COLONIALES

Le renouveau historiographique s'inscrit, on l'a dit, dans une phase de remémoration et de réinterprétation. L'une des discussions engagées porte sur la place occupée aujourd'hui par la mémoire coloniale. Constitue-t-elle vraiment cette béance collective faite d'occultation et de refoulement du passé ? Pourquoi, malgré le travail des historiens et des militants, ne trouve-t-elle pas sa place au panthéon national ? Pour certains, cette amnésie tiendrait au fait que le projet colonial a été lié de façon consubstantielle à celui de la République. Les valeurs impériales imprèneraient à ce point notre identité nationale qu'il serait impossible de mettre à distance critique le passé colonial et une véritable décolonisation ne pourrait advenir qu'avec la transmission aux générations futures d'une mémoire enfin épurée ⁴. La communication d'Isabelle Merle et d'Emmanuelle

Sibeud déjà citée propose une critique pénétrante de ces thèses, critique située notamment sur le terrain épistémologique ; nous renvoyons à ces analyses, tout en poursuivant la discussion sur d'autres aspects.

Il est vrai qu'il n'existe guère de reconnaissance sociale du passé colonial ⁵ : pas de « lieu » important et peu de cérémonies commémoratives ; une portion congrue dans les programmes scolaires ⁶ ; une ouverture tardive des archives qui a longtemps tenu la colonisation la plus récente et la plus brûlante hors de portée des chercheurs. Mais la thèse de l'articulation étroite entre construction des valeurs républicaines et domination coloniale – deux faces d'une même monnaie frappée au coin de la pensée occidentalocentriste héritée des Lumières – n'est pas sans poser de nombreux problèmes ⁷. On admet aisément – et la chose n'est pas nouvelle pour les spécialistes du fait colonial – que l'impérialisme a partie liée avec la République : « La culture française est une

5. Si l'on excepte les plaques et monuments commémorant la geste impériale qui subsistent en France. Un inventaire de ces objets et lieux commémoratifs reste à faire.

6. Claude Liauzu (dir.), *op. cit.*

7. Pour une critique circonstanciée des interprétations de Pascal Blanchard et *al.*, voir l'article en ligne d'Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud ; le compte rendu de l'ouvrage du *Paris arabe* par Daniel Rivet (*Vingtième Siècle*, Revue d'histoire, 82, avril-juin 2004, p. 201) ; l'article de Claude Liauzu déjà évoqué (*Genèses*, mars 2002). Voir aussi la critique de *La République coloniale*, *op. cit.*, parue dans *L'Histoire*, (286, avril 2004) : « Écrit par deux historiens et une politologue, cet ouvrage ne dissimule pas son objet : il se veut le manifeste d'une "école" critique du fait colonial dans la période républicaine, des années 1880 à nos jours. [...] Les auteurs soulignent les contradictions de la "République coloniale" dont la mission civilisatrice repose sur une utopie, l'alignement des populations colonisées sur le modèle occidental sans que soient véritablement mis en œuvre les moyens d'y parvenir [...]. Jusque-là, on se trouve en présence d'un constat historique peu contestable. Mais les auteurs ont une autre ambition, celle de conduire la République à reconnaître ses "crimes coloniaux" et à mettre en procès les Victor Hugo, Jaurès, Ferry ou Gambetta, apôtres de l'extension aux "peuples inférieurs" des bienfaits civilisateurs de la France républicaine. On change ainsi de registre, troquant la méthode critique contre l'instrumentalisation de l'histoire, confondant le champ de l'analyse et celui du jugement de valeur, brandissant un anachronique devoir de mémoire fondé sur nos vues contemporaines au risque de ne rien comprendre à la culture politique des hommes du XIX^e siècle. » (C'est nous qui soulignons)

1. Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, *op. cit.*

2. Armelle Creissant, « Écrire l'histoire autrement : un lieu d'énonciation pour un "regard croisé" sur l'histoire africaine est-il désormais concevable en France ? », in S. Awenengo et *al.* (éd.), *op. cit.*, p. 47-71.

3. Catherine Coquery-Vidrovitch, « Préface », in *ibid.*, p. 6.

4. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Françoise Vergès, *op. cit.*

culture coloniale, en ce qu'elle est imprégnée depuis plus de deux siècles au moins de l'histoire de son empire, qui n'en constitue ni un appendice, ni une parenthèse ; l'histoire coloniale fait intrinsèquement partie de l'histoire de France, elle EST l'histoire de France, autant que peut l'être l'histoire de ses grandes banques ou de ses grands écrivains ¹. »

Mais l'analyse doit se garder des simplifications : il faut souligner l'hétérogénéité profonde du projet républicain – lentement mûri, sans cesse réélabore et traversé de conflits – et, d'autre part, ne pas sous-estimer la diversité et les contradictions des visions coloniales ² (racisme officiel, indigénophilie, assimilationnisme, associationnisme...). Plus gênant encore, comment oublier la profondeur historique à l'œuvre dans la construction de l'image de la « indigène ³ » et dans la conception de la « mission civilisatrice » ; ces représentations procèdent des valeurs chrétiennes du Moyen Âge et de celles de la première modernité (celle de la colonisation de l'Amérique latine des 16^e-17^e siècles, de la traite des esclaves et des « vieilles colonies »), dont la République française de la fin du 19^e siècle est une lointaine héritière.

Par ailleurs, bien des inégalités et des oppressions ont été recouvertes du manteau des idées démocratiques. Les « valeurs républicaines » se sont durablement accommodées de l'esclavage, de la marginalisation des femmes, de l'exploitation des ouvriers ou de la xénophobie, qui contredisaient tout autant le message égalitaire et émancipateur ⁴. Sur le territoire même de la métropole, l'école a failli à son ambition affichée d'égalité. La République a trahi ses valeurs en bien des domaines : dès lors

pourquoi le rappel du passé colonial, plus qu'un autre, la menacerait-il ? On ne peut ramener l'histoire contemporaine de la France au seul passé colonial, en faire une sorte de pierre angulaire de la culture nationale : les conflits sociaux et politiques métropolitains, les rivalités entre grandes puissances, le pouvoir des idéologies ont certes partie liée avec le fait impérial, mais ne peuvent y trouver une explication englobante – et faut-il s'en étonner ?

De même, les processus mémoriels sont complexes. Les mémoires se coulent dans une temporalité propre, portées par des agents spécifiques qui défendent dans l'espace public leur vision du passé et l'affrontent à d'autres. La lente inscription de la mémoire des groupes dans la mémoire collective est l'aboutissement de luttes entre des institutions et des acteurs antagonistes ⁵. Entre la volonté d'occultation de certains et le combat pour la mémoire d'autres forces, se nouent des conflits entre perceptions opposées du passé, en une alternance de périodes de silence et de temps de clameur. S'interroger sur la mémoire coloniale exige donc de l'ériger en objet d'histoire, d'en faire une véritable histoire capable de saisir la complexité du phénomène, de ses enjeux, de ses stratégies, capable aussi de rendre compte de la « dissolution du cadre dans lequel ont été vécues les expériences ⁶ » coloniales.

Il y a donc nécessité à se pencher sur les acteurs de cette mémoire. L'État n'a pas assuré cette fonction, le contexte des décolonisations ne s'y prêtant guère : le gaullisme a proposé aux Français de tourner la page, rencontrant d'ailleurs un soutien massif – qui reste à analyser. Ceci donne à penser que la culture impériale des Français manquait quelque peu de profondeur, puisque ces derniers ont accepté de renoncer à leurs colonies sans réticence majeure, comme le montrent les premiers

1. Catherine Coquery-Vidrovitch, « Préface », in S. Awenengo et al. (éd.), *op. cit.*, p. 7.

2. Cf. Alice Conklin, *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

3. François-Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot. Histoire du regard occidental sur les Khoisan (xv^e-xix^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

4. Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie, 1870-1914*, Paris, Hachette, 2004.

5. Cf. le 1^{er} mai et son histoire mouvementée : Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France (1918-1968)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

6. Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, *op. cit.*

sondages de l'IFOP dans les années 1950. Face à cette situation de refoulement collectif – qui n'est pas sans rappeler celui concernant Vichy – la voix des groupes liés au fait colonial n'a pas réussi à se faire entendre, exception faite de celle des nostalgiques de l'Empire et de l'Algérie française. Les rapatriés, sommés de s'intégrer à marche forcée, ont *grosso modo* accepté ce qu'il leur était implicitement offert : l'insertion dans la société française contre leur silence et le cantonnement de leur mémoire dans la sphère privée ou communautaire. Des harkis, isolés dans la France profonde, démunis socialement et culturellement, on ne pouvait – on ne voulait – non plus rien entendre, tout comme des travailleurs immigrants issus de l'ancien empire, longtemps perçus comme simplement en transit.

L'actuel retour de mémoire correspond donc à une conjoncture inédite. D'anciens acteurs font entendre leur chant du cygne¹. De nouveaux entrent en scène, décidés à faire résonner leur parole, instruits aussi par l'exemple de la mise en mémoire de Vichy : anciens colonisés, enfants de harkis, de rapatriés, d'immigrés. Ces derniers, au contraire de leurs parents, ne sont plus de passage ; se tournant vers leur passé, certains d'entre eux commencent à s'en emparer pour soutenir des revendications contemporaines. Mais peut-être ne faut-il pas surestimer cette demande, ni sa force ni sa pertinence ? Il semblerait plutôt que c'est la mémoire des migrations, des conditions d'installation en France, qui sont au cœur de l'interrogation des jeunes générations. La question coloniale n'occupe dans cette configuration qu'une place plus secondaire², malgré les objurgations de certains dont on peut se demander si, en prescrivant un devoir de mémoire uni-

voque, ils ne « confisquent pas les usages sociaux du passé colonial au risque de promouvoir une fiction qui en occulte les enjeux³ ».

Malgré tout, l'écho de ces voix est d'autant plus sensible qu'il est porté par un contexte plus favorable. L'État commence à prendre en compte certaines exigences. Mais si le passé colonial rejaillit dans notre présent, quarante à cinquante ans après les décolonisations, il faut peut-être admettre que cette résurgence, toute porteuse de polémiques qu'elle soit, n'a pas l'aspect vital qu'elle aurait pu avoir auparavant⁴. D'évidence, évoquer la colonisation aujourd'hui n'est plus une affaire délicate engageant le pays dans ses choix d'avenir, c'est un fait d'histoire un peu refroidi.

Le terme commode, mais fourre-tout, de « mémoire coloniale⁵ » fait écran à toute une histoire fort complexe qui a concerné des zones étendues, a laissé des traces inégales et a pris des formes multiples. Dans les configurations mémorielles, la guerre d'Algérie occupe une place centrale⁶ ; sans méconnaître l'importance de ce conflit, il ne peut néanmoins résumer à lui seul plus de deux siècles de colonisation. La situation propre à chaque colonie a laissé des traces à élucider⁷. Des pans entiers de ce passé n'apparaissent plus qu'en demi-teinte – la guerre américaine du Vietnam fait par exemple durablement écran aux souvenirs de l'Indochine française – tandis que d'autres souvenirs sombrent quasiment corps et biens, comme pour l'Afrique subsaharienne. Dès

3. Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, *op. cit.*

4. À ce propos, il suffit de lire le texte très consensuel proposé par Brigitte Girardin, ministre de l'Outre-mer, sur cette question des « mémoires », à l'occasion du Salon du livre de l'outre-mer d'octobre 2004. Voir annexe en fin d'article.

5. L'ouverture prochaine du mémorial d'outre-mer à Marseille apportera des éléments de réponse.

6. Depuis 2001 par exemple, les harkis ont obtenu la création d'une journée du souvenir et un monument commémoratif. (Claude Liauzu, *op. cit.*, p. 308.)

7. Guy Pervillé, « Mémoire partagée ou mémoires antagonistes. Les originaires de Tunisie en France et ceux d'Algérie », in Colette Zytnicki et Chantal Bordes-Benayoun (dir.), *Sud-Nord. Cultures coloniales en France XIX^e-XX^e siècles*, Toulouse, Privat, 2004.

1. Cf. la floraison, depuis quelques années, de livres de souvenirs d'anciens gouverneurs et administrateurs coloniaux.

2. Marc Breviglieri, « L'étreinte de l'origine. Attachement, mémoire et nostalgie chez les enfants d'immigrés maghrébins », in *Confluences Méditerranée*, 39, automne 2001, p. 37-47.

lors, comment parler de mémoire coloniale au singulier ? Compte tenu de la diversité des expériences coloniales, la liste des mémoires affrontées est singulièrement longue et ne peut se réduire au choc de celle des colonisateurs et des colonisés. D'autres voix, d'autres interprétations, d'autres exigences mémorielles se sont aussi exprimées en provenance des anciens espaces colonisés¹. Dans ce contexte mémoriel pluriel, le silence officiel « a laissé le champ libre aux guerres de mémoires² » : la fixation de dates commémoratives fait par exemple jouer ces tensions entre les divers groupes – ou, du moins, entre des associations « représentatives » – conférant souvent à l'État un rôle d'arbitrage.

Enfin, l'on sait bien que la mémoire est largement tributaire de questions qui se posent au présent. La situation postcoloniale, et en particulier celle de l'immigration en provenance de l'ex-empire, réactive ces mémoires, engendrant tensions nouvelles, nostalgie et rancœurs, mais aussi des partages qui transcendent parfois les rapports colonisé/colonisateur³. Mais là encore, il est sans doute hasardeux d'injecter trop de colonial dans la question brûlante de l'immigration, au risque de perdre de vue ses dimensions sociales et proprement contemporaines.

On le voit, une lecture moralisatrice et culpabilisante du passé colonial relève essentiellement d'une démarche militante qui mêle, en un cocktail détonnant, histoire et mémoire. Cette approche a sa légitimité dans une perspective politique – après tout, les acteurs sociaux s'emparent des outils qui leur conviennent pour porter leurs revendications, et pourquoi ne cher-

cheraient-ils pas à utiliser le passé colonial s'il sert leurs intérêts actuels ?

Mais dans la pratique de leur métier, les historiens ont avant tout un « devoir d'histoire⁴ ». Dans cette perspective, une bonne histoire de la colonisation doit être assise sur des problématiques fortes, capables d'envisager la « situation coloniale » comme un système bien sûr inauthentique et foncièrement inégalitaire mais aussi composite, générateur d'entre-deux, de métissages, d'hybridation, de tensions et de fragmentations au sein des sociétés coloniales et colonisées.

Toutefois, dans le contexte actuel de remémoration, prôner la complexité n'est pas sans risques. La subtilité grandissante des analyses, l'émiettement des objets historiques, peuvent amener le grand public au sentiment d'une perte de sens, comme s'il était devenu impossible d'identifier des responsabilités dans la domination impériale passée, de désigner des « coupables », de mesurer la nocivité des héritages. En soulignant l'ambiguïté et la complexité des expériences coloniales, les historiens ne risquent-ils pas de se trouver en porte-à-faux, face à une demande sociale en quête d'analyses simples et efficaces pour comprendre le passé et agir dans le présent ?

Il n'est certes pas question de plaider pour une historiographie qui, dans sa tour d'ivoire, serait en rupture complète avec la demande sociale. Mais une chose est de s'ériger en « recteurs de la mémoire », selon le mot de Pierre Nora, une autre de proposer une véritable histoire sociale et culturelle de la colonisation française. Gageons qu'elle saura contribuer à penser le passé colonial, en maintenant la tension entre exigence scientifique et fonction sociale de l'historien.

(Cet article a été rédigé avant le vote de la loi du 23 février 2005.)

1. Par exemple les revendications des anciens « tirailleurs indigènes », réclamant une prise en compte de leur rôle et une revalorisation de leurs pensions.

2. Claude Liauzu, *op. cit.*

3. Sans surestimer ces manifestations, on peut noter la création d'associations d'anciens élèves des ex-lycées coloniaux, mêlant donc enfants des ex-colonisateurs et enfants des ex-élites « indigènes ». Cf. Lina Hayoun et Effy Tsélikas (éd.), *Les Lycées français du soleil*, Paris, Autrement, 2004.

4. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, p. 306.

○ ANNEXE

**Discours prononcé par Brigitte Girardin, ministre de l'Outre-mer,
à l'occasion du Salon du livre de l'outre-mer en octobre 2004.**

2004 est à la fois l'année du bicentenaire de la naissance de Victor Schloecher, du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti et, pour l'ONU, l'année internationale de commémoration des luttes contre l'esclavage et de son abolition. Aussi ai-je souhaité, pour cette onzième édition de notre salon du livre, mettre à l'honneur les « mémoires d'outre-mer ». Depuis quelques années, la question de la mémoire occupe, en effet, le devant de la scène intellectuelle et médiatique. La France abrite aujourd'hui sur son territoire des populations qui partagent une longue histoire commune, parfois douloureuse. Notre République voit donc cohabiter en son sein différentes mémoires, à la fois singulières et croisées. Jamais la société française n'aura été autant bousculée par la remémoration de souffrances collectives. Jamais les drames de l'histoire n'auront été autant agités au profit d'affirmations identitaires exclusives. Jamais la concurrence des mémoires qui coexistent sur notre sol n'aura été aussi forte.

Le cloisonnement des mémoires, l'ignorance réciproque, l'incapacité à comprendre la part d'universel que contient chacune des expériences historiques vécues amène à rejeter sur autrui la responsabilité de ses malheurs ou de ceux vécus par ses aïeux. Ce tragique isolement est contraire à nos valeurs républicaines. C'est pourquoi, la République cherche aujourd'hui à conduire l'indispensable travail de mémoire, en réhabilitant celles, parfois conflictuelles, de toutes les populations qui forment notre nation.

Ainsi notre pays a reconnu l'esclavage comme un crime contre l'humanité. J'ai donné une suite concrète à cette initiative en installant le 8 avril dernier le comité pour la mémoire de l'esclavage. Ce comité, présidé par Maryse Condé, a pour principale mission, et c'est à mes yeux essentiel, de proposer des mesures d'adaptation des programmes d'enseignement scolaire pour mieux apprendre à notre jeunesse ce que furent réellement la traite et l'esclavage. Il doit aussi suggérer des programmes de recherche en histoire, soumettre des actions de sensibilisation du public, identifier des lieux de mémoire...

Pour consolider notre communauté nationale, pour construire notre destin commun, nous devons faire partager à tous les citoyens français l'ensemble des mémoires qui font la France d'aujourd'hui.



latine (19^e-20^e siècles), *Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003. Colette Zytnicki est membre de l'équipe « Diasporas » au sein du laboratoire FRAMESPA (CNRS/université de Toulouse-le Mirail) et Sophie Dulucq membre du laboratoire SEDET (CNRS/université de Paris-VII).*

(colette-zytnicki@yahoo.fr et dulucq@univtlse2.fr)

Colette Zytnicki et Sophie Dulucq sont maîtres de conférences en histoire contemporaine à l'université de Toulouse-le Mirail. Elles sont auteurs de Décoloniser l'histoire ? De l'histoire « coloniale » aux histoires nationales en Afrique et en Amérique